

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE MURAT LE QUAIRE

Séance du 9 OCTOBRE 2007

Date de convocation : 1^{er} OCTOBRE 2007

Nombre de membres :

- en exercice : 11
- qui ont pris part à la délibération : 9

L'an deux mil six et le neuf octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MULLER-FAURE, Maire.

Présents : Mme MULLER-FAURE, M. CHAMBONNET, M. RAMADE, M. BOUYON, M. BRUGIERE, M. DELESPINASSE, Mme COURSOLLES, Mme PEYRONNEAU, Mme CHANTELOT

Absents : Mme CHRISTIAENS, M. MORIN

Madame PEYRONNEAU a été élue secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Délimitation des zones d'assainissement

Madame le maire rappelle que, par délibération du 17 août 2005, le Conseil Municipal a arrêté le projet de zonage. Ce projet a été soumis à enquête publique par arrêté municipal du 4 juin 2007.

Le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions d'où il ressort un avis favorable.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de délimiter :

- les zones d'assainissement collectif
- les zones d'assainissement non collectif
- les zones d'imperméabilisation limitées
- les zones où des installations seraient nécessaires en ce qui concerne les eaux pluviales

Conformément au dossier annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,



REÇU A LA PRÉFECTURE
DU PUY-DE-DÔME

18 OCT. 2007

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT-FERRAND

